

Siège du SMED 13



Principales exigences programmatiques:

- Bâtiment à énergie positive (BEPOS)
- Confort sans rafraîchissement actif (BDM or)
- Emission par dalle active suggérée

2 types de problématiques

La ventilation « générale »:

- les bureaux
- les sanitaires
- les locaux ménages
- les archives
- la tisanerie
- le local reprographie
- le local informatique



- minimiser au maximum les besoins (le renouvellement d'air représente 50 % des déperditions)- conditions du BEPOS et de la dalle active
- confort thermique basé sur la température résultante (supprimer les courants d'air)
- maîtriser les flux d'air (plus délicat dans le cas de la simple flux)

La ventilation des salles de réunion:

- 2 salles de réunions de 25 et 50 personnes



- taux de renouvellement d'air très élevé (jusqu'à à 5 vol/h pour la petite salle de réunion (87 m³, pour 450 m³/h et 3.5 vol/heure pour la grande salle)
- confort thermique (confort d'été)

Cas 1 : la ventilation générale et permanente (la maîtrise des flux)



Apport d'air hygiénique

Zone à fort dégagement de chaleur

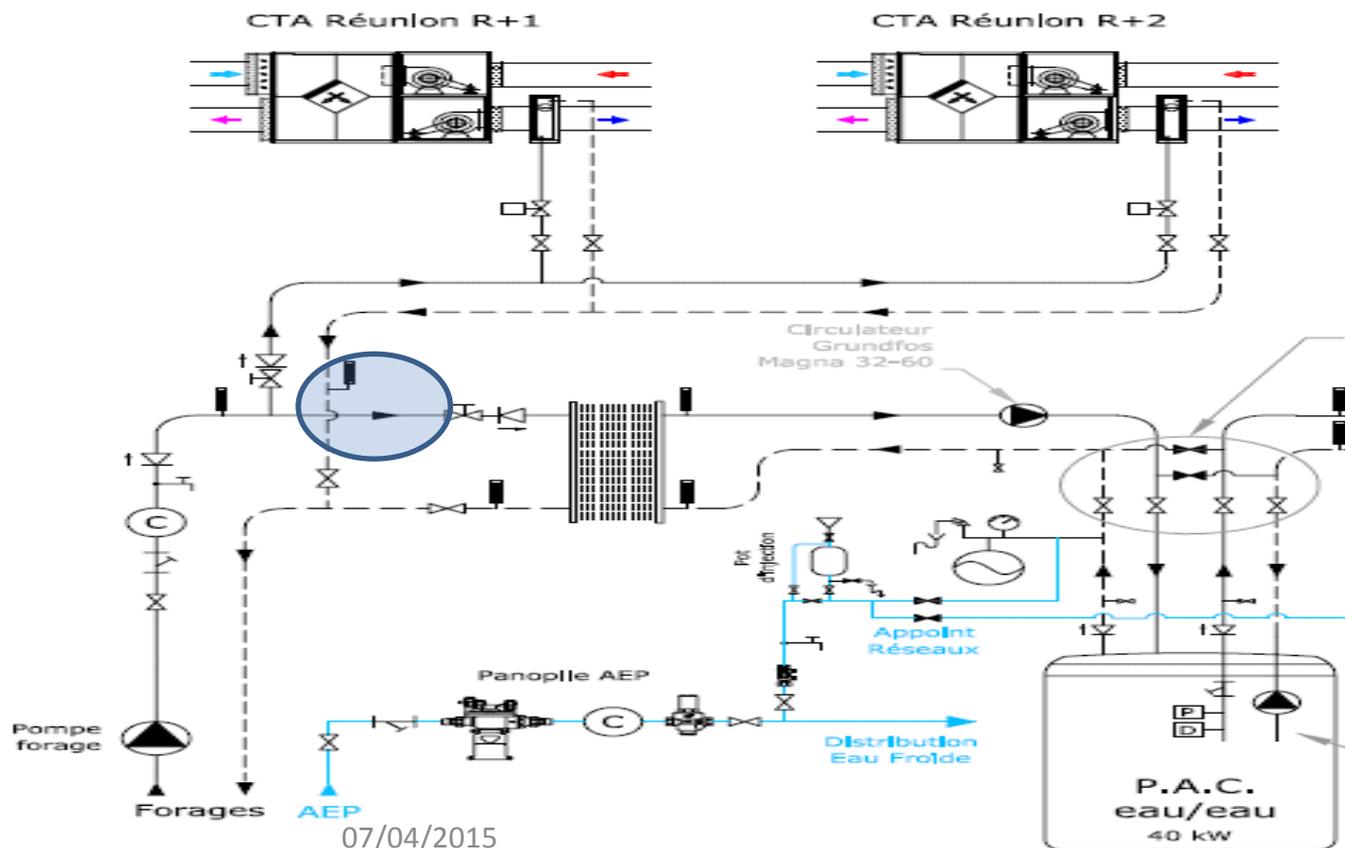
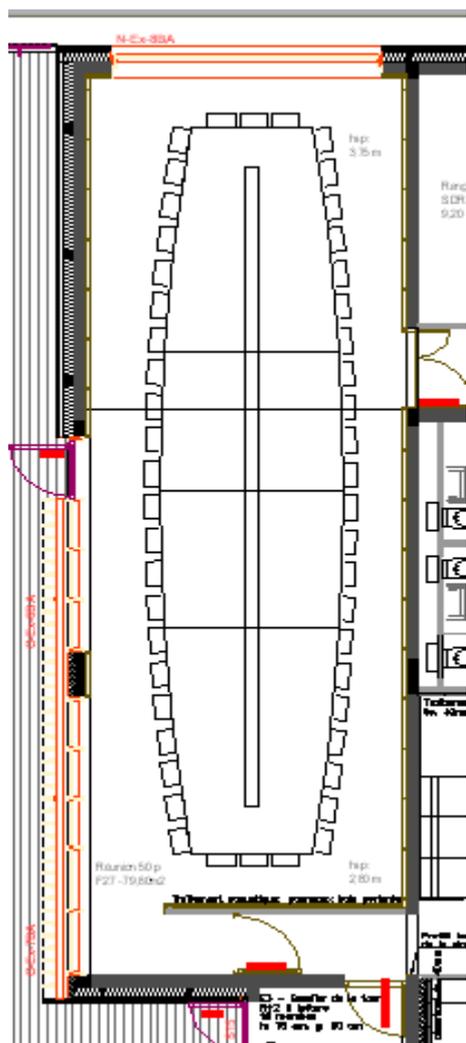
Zone à mettre en dépression

Zone nécessitant un léger balayage

Cas 2 : la ventilation spécifique des salles de réunions

Salle de commissions: 50 élus

Renouvellement d'air 1500 m³/h



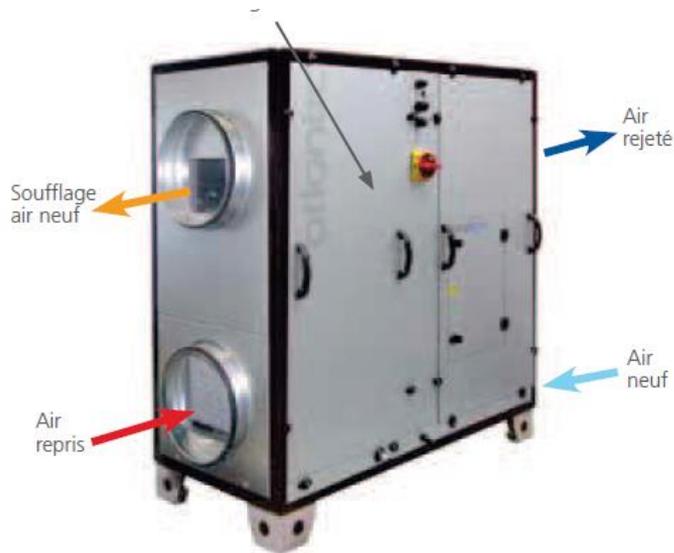
2 types de réponses

La ventilation « générale »:

- fonctionnement permanent sur horloge
- pas de conditionnement de l'air



- récupération 90%
- fonctionnement sur horloge



VERSION VERTICALE (VGA) - SERVITUDE GAUCHE

La ventilation des salles de réunion:

- fonctionnement et régulation débit selon taux d'occupation
- conditionnement de l'air



- récupération 60%
- chauffage si besoin par batterie électrique
- rafraichissement air par eau de la nappe
- régulation débit 10-100% selon sonde CO2

